

Income Assistance – Emergency Information



The Income Assistance (IA) program provides financial assistance to NWT residents and is designed for those 19 years of age and older who have essential costs greater than their income. If a person does not have the means to pay for their own or their dependents' needs they may be eligible for IA, which is calculated by subtracting the client's income from their basic expenses.



BASIC BENEFITS

- Food
- Accommodation - Rent
- Fuel - Wood, Oil, Gas, Propane
- Utilities - Power, Water, Sewer



ENHANCED BENEFITS

- Clothing, Furnishings
- Security Deposit - Rent, Utilities
- Child Care
- Disabled, Aged, Incidental Allowances



EMERGENCY INCOME EXEMPTION

The Director, Income Security Programs, may use their discretion to exempt any gift income an IA client receives from family or friends to assist with damages or losses due to a flood, fire, windstorm, landslide or earthquake.



EMERGENCY ALLOWANCE

In emergency situations, such as a flood, fire, or landslide, the Director, Income Security Programs may approve an Emergency Allowance to an IA recipient to assist with damages or losses to household items, food and clothing.

The current rates of the emergency allowance are:

- Up to \$500 for an individual
- Up to \$1,000 for families

For more information or to apply for IA, reach out to your ECE Regional Service Centre

BEAUFORT DELTA

Phone: 1-867-777-7365

Toll Free: 1-855-283-9311

DEHCHO

Phone: 1-867-695-7338

Toll Free: 1-833-995-7338

NORTH SLAVE

Phone: 1-867-767-9356

Toll Free: 1-866-768-8145

SAHTU

Phone: 1-867-587-7159

Toll Free: 1-866-814-9840

SOUTH SLAVE

Phone: 1-867-872-7425

Toll Free: 1-833-926-2110

Visit our website for more information and to view the IA Handbook

www.ece.gov.nt.ca/incomeassistance



Aide au revenu – Information sur les situations d’urgence



Le programme d’aide au revenu (AR) fournit une aide financière aux Ténos âgés de 19 ans et plus dont le coût des besoins fondamentaux est supérieur à leurs revenus. Si une personne n’a pas assez d’argent pour répondre à ses besoins et à ceux de ses personnes à charge, elle peut être admissible à l’aide au revenu. Le montant de l’aide au revenu est calculé en soustrayant le revenu du prestataire du coût total de ses besoins fondamentaux.



PRESTATION DE BASE

- Nourriture
- Logement – loyer
- Énergie – bois, mazout, gaz naturel ou propane
- Services publics - électricité, aqueduc et égouts



PRESTATION BONIFIÉE

- Vêtements
- Meubles
- Dépôt de garantie – loyer ou services publics
- Services de garde
- Allocations pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les frais divers



EXEMPTION DE L’ALLOCATION D’URGENCE

Le directeur des programmes de la sécurité du revenu peut utiliser son pouvoir discrétionnaire pour exempter tout montant reçu en cadeau de sa famille ou d’un ami par un prestataire de l’aide au revenu afin de l’aider à payer pour les dommages causés par une inondation, un incendie, un ouragan, un glissement de terrain ou un tremblement de terre.



ALLOCATION D’URGENCE

Dans les situations d’urgence, comme les inondations, les incendies, les glissements de terrain, le directeur des programmes de la sécurité du revenu peut approuver une allocation d’urgence pour une personne admissible à l’aide au revenu afin de l’aider à couvrir le coût des pertes et des dommages (comme le remplacement des articles ménagers, de la nourriture et des vêtements).

Actuellement, le montant de l’allocation peut atteindre :

- 500 \$ pour une personne seule
- 1 000 \$ pour une famille

Pour en savoir plus ou pour présenter une demande d’aide au revenu, veuillez communiquer avec votre centre de services régional du MÉCF :

BEAUFORT-DELTA

Tél. : 1-867-777-7365

Sans frais : 1-855-283-9311

DEHCHO

Tél. : 1-867-695-7338

Sans frais : 1-833-995-7338

SLAVE NORD

Tél. : 1-867-767-9356

Sans frais : 1-866-768-8145

SAHTÚ

Tél. : 1-867-587-7159

Sans frais : 1-866-814-9840

SLAVE SUD

Tél. : 1-867-872-7425

Sans frais : 1-833-926-2110

Pour en savoir plus, consultez notre site Web et le Guide du Programme d’aide au revenu :

www.ece.gov.nt.ca/fr/aidearevenu

